

ROCHEFORT

Un accident sur le pont du Martrou

Hier, un poids lourd a percuté un engin de chantier sur le pont réduit à une voie

Alors que depuis lundi, la circulation est réduite sur une voie étroite sur le viaduc de Martrou en raison des travaux d'aménagement d'une piste cyclable, un poids lourd a percuté hier un engin de chantier, un finisseur (un engin mobile qui applique les enrobés bitumineux sur les chaussées). Aucun blessé n'est à déplorer, mais un délai a été nécessaire pour rendre la route de nouveau circulaire. La circulation a été paralysée dans le sens nord-sud (La Rochelle/Royan) dès le début de l'après-midi. Avec des voitures qui passent au compte-gouttes en roulant au pas.

Un gros bouchon s'est formé sur la rocade de Rochefort. À 16 heures, les services du Département demandaient aux automobilistes souhaitant se rendre sur la rive sud de la Charente de franchir le fleuve à Saint-Hippolyte (à l'est de Tonnay-Charente). Et à ceux qui voulaient rallier Rochefort depuis La Rochelle, de sortir à Rochefort Nord (sortie 32). Déjà la veille, la neige avait fortement perturbé la circulation, occasionnant des ralentissements sur une dizaine de kilomètres au nord de Rochefort.

David Briand

THERMES DE SAUJON

150 patients consommateurs d'anxiolytiques recherchés

Une étude sur l'intérêt d'une cure thermale sur la réduction de la consommation de benzodiazépines démarrera en 2023



Les thermes de Saujon cherchent des candidats pour une étude. ARCHIVES « SO »

Dix ans après la première étude SPECTh « qui démontrait l'intérêt d'une cure thermale associée à un protocole psychoéducatif pour réduire la consommation de benzodiazépines », une nouvelle étude démarre en 2023 aux Thermes de Saujon. Pour la réaliser, l'institut thermal recrute 150 patients consommateurs réguliers d'anxiolytiques (médicaments contre l'anxiété) depuis plus de six mois, motivés à arrêter leur traitement et ayant essuyé plusieurs échecs antérieurs. Le recrutement des patients est ouvert.

Deux groupes de patients seront suivis à Saujon. L'un bénéficiera d'une cure thermale simple avec des soins de bal-

néothérapie. L'autre groupe suivra en complément des soins, le protocole psychoéducatif nommé SPECTh, créé par le Dr Olivier Dubois, directeur des thermes, et validé par le CNETH (Conseil national des établissements thermaux). « Nous sommes impatients du lancement de cette nouvelle étude qui pourrait valider le travail que nous réalisons depuis dix ans », indique le psychiatre.

Les personnes intéressées pour réaliser dans de bonnes conditions leur sevrage médicamenteux peuvent contacter l'École thermale du stress de Saujon au 05 46 39 62 37 ou par mail à ecolethermaledustress@thermes-saujon.fr.

LA SEUGNE ET LA BOUTONNE

Des projets d

Pour le Syndicat mixte du bassin de l'Antenne, les volumes d'eau que les irrigants souhaitent prélever confortent un modèle agricole inadapté à la réalité de la ressource

Le sujet est arrivé sur la table au détour d'une question diverse posée en conseil d'Agglomération de Saintes, jeudi 8 décembre, par Michel Roux, maire Insoumis de Saint-Vaize. « Des projets de réserves de substitution sont en discussion afin d'être intégrés dans le programme des Projets de territoire pour la gestion de l'eau. Ce serait quand même dommage qu'on ait Sainte-Soline aux Gonds », commune riveraine de Saintes traversée par la Seugne et dirigée par le vice-président du Conseil départemental, Alexandre Grenot.

Enquête publique

Une petite phrase bien sentie pour alerter les maires sur une enquête publique discrète, qui courait du 14 novembre au 13 décembre 2022 et porte sur des droits à prélever de l'eau à fin d'irrigation sur la période 2022-2036, sur les bassins de la Charente aval et affluents de la Boutonne. Pour Michel Roux, « on va au-devant d'une catastrophe ». Le plan touche principalement la Charente-Maritime (279 communes) mais touche aussi les Deux-Sèvres (32 communes) et la Charente (39 communes). Il concerne 739 exploitants.

Lui-même pris de court sur ce dossier, Michel Roux a mis le sujet à l'ordre du jour de son conseil municipal, lundi 12 décembre. La Ville de Saintes doit quant à elle en débattre ce jeudi 15 décembre, les communes et intercommunalités ayant quinze jours après la clôture de l'enquête publique pour soumettre un avis, si elles le souhaitent.

De quoi s'agit-il ? En sa qualité d'Organisme unique de gestion collective (OUGC) des prélèvements d'eau en irrigation, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a déposé une demande d'Autorisation uni-



que pluriannuelle de prélèvement, dite AUP. Il y est question de volumes d'eau et de répartition de ces volumes entre les irrigants.

L'enquête fait plusieurs centaines de pages. On y apprend qu'un volet « bassine » est étudié par le PTGE Boutonne pour un million de mètres cubes et que des discussions ont lieu pour des réserves de substitution pour les bassins Charente aval et Bruant ainsi que pour le bassin de la Seugne.

Face à la masse d'informations et au peu de temps pour les étudier, l'élu départemental du canton de Chaniers, Fabrice Barusseau, président du Symba (Syndicat mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourru), a fait plancher les services du syndicat pour en dégager une position.

« Irriguer des produits de première nécessité et surtout de nécessité locale »

Le Symba « considère que les volumes d'eau devraient être revus à la baisse pour être compatibles avec la ressource disponible et le bon fonctionnement des cours d'eau, mais aussi que l'accès à l'eau devrait être priori-



Fabrice Barusseau ne souhaite pas que l'irrigation soit calquée sur des modèles agricoles antérieurs. PH. M.



ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

DU MERCREDI 14 AU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 ⁽¹⁾

TOUT POUR LES FÊTES



Un sachet de bonbons au miel OFFERT*

dès 30 € d'achat dans votre magasin NETTO

BONBONS PARFUM MIEL
LUCIEN GEORGELIN
OU FOURRÉS AU MIEL
OU MIEL PARFUM MENTHE
OU BERLINGOTS
150G



NETTO SOUTIEN LES PME DE NOS REGIONS
 LUCIEN GEORGELIN LOT-ET-GARONNE (47)



POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ

⁽¹⁾ Selon horaires et jours d'ouverture des magasins participants.
^{*} Selon approvisionnement en magasin. Voir conditions complètes en magasin. Visuels non contractuels.

Annonceur - ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières, 6757 Paris Cedex 15 - Production - ABISTO - RCS St-Etienne 507 475 465 - Photos non contractuelles. Suggestions de présentation - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2022